|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 31e  | 3e  | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 23 mai 1978 | M. Jacques-Yvan Morin | Vice premier-ministre et ministre de l’Éducation | PQ |

**M. Morin :** M. le Président, je voudrais d'abord consacrer quelques moments à l'organisation du travail et à une vue d'ensemble sur l'évolution de l'éducation.

Un peu plus de 95% des crédits requis pour le fonctionnement de l'éducation sont destinés à des dépenses qui sont effectuées au sein des réseaux d'enseignement. C'est également au sein de ces réseaux que se trouvent les élèves, les enseignants et beaucoup d'administrateurs et que se déroule, donc, la plus large part de l'activité éducative.

Il paraît en conséquence normal que ces réseaux d'éducation, leurs programmes d'action et les crédits qui leur sont destinés fassent prioritairement l'objet des préoccupations de cette commission. Nous procéderons donc d'abord, ainsi qu'il a été décidé, à l'examen du réseau primaire et secondaire et des unités administratives qui, au ministère, en assurent la gestion d'ensemble. Nous présenterons ensuite le secteur postsecondaire, à l'égard duquel nous aborderons successivement les questions relatives à l'enseignement collégial, à l'enseignement universitaire, à l'éducation des adultes et à l'aide financière aux étudiants. Nous traiterons, par la suite, des institutions d'enseignement privé des niveaux primaire, secondaire et collégial, avant de conclure avec l'administration générale, laquelle regroupe la direction du ministère, les organismes de consultation, le secteur de la planification ainsi que les organismes de soutien aux activités des autres unités administratives et des réseaux.

En raison du mode de fonctionnement dont nous avons convenu pour l'analyse des crédits, j'ai l'intention de réserver pour le moment de l'étude spécifique des réseaux d'enseignement, la présentation des faits saillants, des principales réalisations et des orientations les plus significatives qui ressortent des réalisations de l'année 1977/78 et de celles prévues pour l'année en cours.

Je commencerai par faire rapidement état de quelques données d'ensemble qui permettront de situer nos discussions dans un contexte plus général.

Les crédits de l'Éducation sont, pour l'année 1978/79, de l'ordre de $3638 000 000, ce qui représente un accroissement de 3,8% par rapport au budget de l'année précédente. En dépit de cette modeste hausse, ces crédits n'en continuent pas moins de requérir une part importante, soit 28,5% de l'ensemble du budget du gouvernement du Québec pour l'année 1978/79, en comparaison de 29,8%, l'année dernière.

Selon d'autres modes de calcul, non moins éloquents, les dépenses en éducation représenteront, au cours de la présente année, environ 7% du produit intérieur brut, ce qui situe le Québec dans une position comparable à celle des nations les plus avancées au chapitre de leurs investissements dans ce secteur de l'activité sociale. J'ajoute que ces dépenses pour les activités éducatives représenteront un déboursé d'environ $600 par citoyen, au cours de la prochaine année, ce qui maintiendra l'avance du Québec sur toutes les autres provinces.

Je me dois également de vous rappeler que les crédits de l'Éducation s'inscrivent dans la logique du récent discours sur le budget du gouvernement et qu'à ce titre, ils portent la marque de ses contraintes et en reflètent les principales orientations: ralentissement du rythme d'expansion des réseaux d'enseignement et gel de certains coûts à leur niveau de 1977/78; concernant les dépenses du ministère, diminution de 1%de l'effectif et réduction de 5% de certaines dépenses. Sur ce, je vous invite à aborder immédiatement l'examen des crédits de l'enseignement primaire et secondaire.

Avant d'aborder l'étude détaillée des crédits de l'enseignement primaire et secondaire public, vous me permettrez de faire un rapide tour d'horizon des développements majeurs que connaît ce réseau, qui est bien connu de certains députés membres de cette commission à divers titres, je pense.

Nous aborderons tout d'abord l'évolution des clientèles et des ressources, Ensuite, j'évoquerai brièvement les réalisations les plus marquantes et j'indiquerai les développements prévus pour les prochains mois.

Au chapitre des clientèles tout d'abord, il existe un phénomène croissant depuis quelques années, qui est la dénatalité. Celle-ci continuera d'éprouver le réseau primaire et secondaire au cours de l'année qui vient. Je crois qu'il est important que je vous fasse part de quelques considérations sur ce phénomène.

Pour l'ensemble des réseaux primaire et secondaire, les clientèles prévues aux crédits passeront de 1 240 717 élèves, qui est un chiffre impressionnant, on en conviendra, pour l'année qui s'achève, à 1 187562 élèves pour l'année qui vient, soit une diminution nette de 4,3%.

C'est cependant au niveau secondaire que cette baisse est la plus dramatique. Les clientèles y diminueront de 6,4% tandis qu'au primaire, la baisse sera un peu moins sensible, atteignant 3,2%. On peut toutefois s'attendre à une légère remontée, qui semble déjà amorcée au niveau préscolaire, où la clientèle prévue s'accroîtra de 1,9%, entre 1977/78 et 1978/79. Néanmoins, en dépit de cet indice de reprise, le problème de la dénatalité, de la baisse des clientèles continuera de marquer le réseau primaire et secondaire durant quelques années encore. Ce problème se fait sentir de façon différente d'une commission scolaire à l'autre. Des mesures ont dû être prises dans les cas où la baisse était considérable et risquait de compromettre sérieusement la qualité des services pédagogiques.

Si la baisse des clientèles se situe à 4%, le personnel enseignant ne décroît pas au même rythme. Au niveau primaire, on prévoit une diminution de 0,4% du personnel enseignant, comparativement à une baisse de 3,2% de la clientèle. Cette diminution proportionnellement moins forte de l'effectif enseignant est principalement causée par l'amélioration des règles de dénombrement d'effectifs dans les conventions collectives.

Au secondaire, le personnel enseignant décroîtra de 5,6%, alors que la clientèle doit baisser de 6,4%. Cet écart entre la baisse des clientèles et la diminution des enseignants permet une amélioration de la proportion maître-élèves et de la qualité des services à l'élève. Ce phénomène n'est donc pas entièrement négatif, comme on pourrait être porté à le penser.

Quant aux surplus d'enseignants qui résultent de la diminution du nombre d'élèves, les conventions collectives assurent la sécurité d'emploi à tout le personnel permanent. L'expérience nous enseigne qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer puisque aussi bien la presque totalité des professeurs mis en disponibilité sont, par la suite, réaffectés à des postes réguliers. C'est ainsi qu'au 1er mai 1977,659 enseignants avaient été mis en disponibilité. Au 1er avril 1978, 643 d'entre eux avaient été réaffectés à des postes réguliers.

Cette expérience nous permet de penser avec assez d'assurance qu'il en sera de même pour les quelque 1000 enseignants qui ont été mis en disponibilité depuis quelques semaines. Cette très faible proportion de mises en disponibilité, par rapport au nombre d'environ 70000 enseignants au sein des réseaux primaire et secondaire, s'explique par le fait que chaque année, plusieurs enseignants quittent leur travail par suite de décès, de mise à la retraite, de promotion, d'obtention d'un emploi dans un autre réseau ou tout simplement de l'abandon de la profession. Ce taux de départ, qui est évalué à 9% par année, compense pour les baisses de clientèle et contribue à diminuer considérablement les mises en disponibilité.

En plus d'assurer une amélioration de la proportion maître-élèves au primaire, le calcul des subventions est fondé, de façon générale, sur un facteur de réduction qui équivaut à un tiers du pourcentage de la diminution des populations scolaires, dans le cas de la direction des écoles, et à la moitié dans le cas des autres personnels et des autres coûts.

Outre cette solution de portée générale, nous maintiendrons, en 1978/79, deux mesures particulières en vue d'apporter l'assistance nécessaire aux commissions scolaires qui sont aux prises avec une forte baisse des clientèles.

Je pense qu'il convient de dire deux mots de ces politiques adoptées spécialement pour faire face à ces situations. Tout d'abord, il existe une politique de soutien pédagogique aux petites écoles et aux petites commissions scolaires, qui a requis des crédits de près de $1 million en 1977/78. Ensuite, il y a les politiques relatives au maintien de la dernière école primaire de village et au maintien de la dernière école de quartier dans les zones urbaines, lesquelles visent à satisfaire les besoins et les choix des communautés locales en ce qui a trait aux distances à parcourir et à la nature des services que dispensent les écoles.

En vue du maintien de la dernière école, primaire de village, les mesures consistent à favoriser une utilisation à des fins scolaires et communautaires d'édifices devenus trop vastes pour répondre aux besoins initiaux. Les frais sont alors partagés entre les utilisateurs et la commission scolaire intéressée est invitée à fournir pour chaque élève fréquentant cette école un montant correspondant au coût moyen par élève sur son territoire. En second lieu, à la suite d'une simulation dans une quinzaine de commissions scolaires urbaines, le ministère a pu définir, avec l'aide d'ailleurs des commissions scolaires, un processus de planification qui leur permet de choisir et de maintenir ouverte, dans chaque quartier, l'école vers laquelle seront progressivement dirigés les élèves, au fur et à mesure que la diminution des clientèles entraînera la fermeture des écoles.

Nous continuerons, au cours de l'année 1978/79, à mettre l'accent sur le perfectionnement du personnel enseignant. Pour les activités de perfectionnement organisées directement par les commissions scolaires, le montant par enseignant passera de $136 en 1977/78 à $141 en 1978/79. Cela représentera un déboursé total de l'ordre de $9500000.

À ces ressources s'ajoutent des programmes de perfectionnement destinés, par le ministère, aux secteurs prioritaires. En 1978/79, le coût de ces programmes sera de $11 400000 et sera réparti de la manière suivante: tout d'abord, dans le cadre du plan de développement des langues, $3 700 000 seront consacrés au remplacement des enseignants qui suivront des cours de perfectionnement; $3800000 seront versés aux universités pour l'organisation des cours; $750 000 serviront à l'octroi de bourses aux enseignants; enfin, $2 200 000 seront affectés au perfectionnement des enseignants de la langue seconde, qui correspond, vous le savez, à une priorité gouvernementale.

En second lieu, le plan de développement de l'éducation chrétienne disposera de $639 000 pour le perfectionnement des enseignants, alors que le plan de développement de l'éducation physique, de son côté, obtiendra $120 000 pour le perfectionnement des conseillers pédagogiques.

Troisièmement, le perfectionnement des professionnels non enseignants se verra, l'an prochain, octroyer une somme de $247 000.

Passons maintenant aux équipements. La baisse générale des clientèles scolaires a un impact certain sur les immobilisations pour fins scolaires. Toutefois, elle ne se fait pas sentir uniformément sur tout le territoire, puisque certaines commissions scolaires voient même leur clientèle augmenter. Le déplacement des clientèles entraîne souvent des réaménagements dans les équipements existants. C'est ainsi qu'en 1977/78, on comptait 49 projets de construction ou d'agrandissement dans 21 écoles primaires et 28 écoles secondaires, alors qu'on ne retrouvera, en 1978/79, en raison des baisses de clientèle, que 37 projets en cours, dont 21 toucheront des écoles primaires et 16 des écoles secondaires,

Par ailleurs, bien que toutes les analyses ne soient pas terminées, nous prévoyons mettre en marche, j'allais dire en chantier, en 1978/79, 33 nouveaux projets de construction ou d'agrandissement d'écoles primaires et 18 intéressant les écoles polyvalentes.

Laissez-moi maintenant vous dire deux mots du financement de l'enseignement primaire et secondaire public. Le coût de ce système, incluant toutes les dépenses des commissions scolaires, passera de l'année scolaire 1977/78 à l'année scolaire 1978/79, de $2 247 800 000 à $2 354 800 000, ce qui représente une hausse de 3,4%. La contribution du ministère de l'Éducation au financement de ces dépenses relatives à chaque année scolaire passera de $1 603 700 000 en 1977/78 à $1 657 800 000 en 1978/79. Cette croissance du coût de système et, par voie de conséquence, des subventions du gouvernement, est principalement due aux augmentations de traitement des personnels, en raison, d'une part, d'une indexation minimum de 6% en 1978/79 et, d'autre part, de la croissance de l'expérience moyenne acquise par les personnels, dont le coût est estimé à 2,33% de la masse salariale.

Il faut se rappeler ici que la rémunération représente plus de 87% des dépenses de l'enseignement primaire et secondaire.

Les crédits nécessaires pour l'exercice financier 1978/79 du gouvernement passent à$2 057 366 500, soit un accroissement de 0,4% par rapport aux crédits de 1977/78. Ce faible accroissement s'explique par le fait que les crédits de 1977/78 étaient gonflés d'un montant important pour le versement des subventions relatives au règlement des conventions collectives. De plus, le montant de remboursement d'arrérages s'établira à $129 millions, alors qu'il était de $159 millions en 1977/78. Les crédits à voter, après déduction des crédits permanents que représentent les versements aux fonds des régimes de retraite, s'établissent, quant à eux, à $1 974 458 600. Il est important de noter que ces sommes vont permettre la série de réalisations prévues.

Quant aux crédits à voter pour les dépenses des unités administratives du ministère qui sont directement responsables du réseau primaire et secondaire, ils se situent à $18 200 000 en 1978/79 et accusent une hausse de 10,4%. Celle-ci s'explique, en partie, par les augmentations générales de traitement et reflète également les modifications de l'organisation du ministère, qui ont conduit au transfert au primaire et au secondaire, de personnels antérieurement attachés à d'autres secteurs. Plusieurs de ces postes ont été affectés aux directions régionales, dans le cadre de la déconcentration des activités ministérielles.

Permettez-moi maintenant de faire le bilan des réalisations de l'année 1977/78. L'an dernier, j'avais eu l'occasion de préciser les grandes priorités de développement du réseau primaire et secondaire. Il me paraît opportun de faire le bilan des réalisations de l'année 1977/78 et d'indiquer les orientations retenues pour l'année qui vient.

Tout d'abord, je ferai quelques commentaires sur le plan de développement de l'enseignement des langues. Dans ce domaine, il faut rappeler que j'ai annoncé l'an dernier plusieurs priorités, lesquelles sont toutes en voie de réalisation. Pour ce qui est du français, langue maternelle, la révision des programmes du niveau primaire a été complétée avec la participation des milieux intéressés. Ces programmes seront implantés, à titre expérimentai, dès septembre prochain dans certaines commissions scolaires. En 1978/79, nous entreprendrons la révision des programmes du niveau secondaire et nous prévoyons dépenser une somme de $1 million pour l'achat de livres de bibliothèque au niveau primaire. En 1977/78 également, 220 conseillers pédagogiques ont été engagés par les commissions scolaires pour l'encadrement des enseignants. De plus, $1 500 000 seront affectés au remplacement des professeurs en instance de perfectionnement.

Pour ce qui est maintenant de l'enseignement des langues secondes, les budgets ont permis, l'an dernier, d'engager 190 conseillers pédagogiques. Des critères ont également été définis pour l'autorisation de l'enseignement de l'anglais au primaire, critères qui serviront à l'évaluation des projets des commissions scolaires. La révision du programme de français, langue seconde, en cours depuis quelques mois, sera complétée en juin 1979. Le programme révisé de l'anglais destiné au secondaire sera implanté dès septembre prochain.

Conformément à ce que j'annonçais l'an dernier, les programmes dits de langue d'origine, en l'occurrence les langues italienne et portugaise, ont été mis au point cette année et seront mis à l'essai dans la région de Montréal dès l'an prochain, avec la coopération des communautés intéressées. Nous avons aussi établi des contacts avec la communauté grecque pour l'organisation d'un enseignement de même nature.

Au chapitre de l'histoire et de la géographie, je puis vous dire que la révision du programme de sciences humaines au niveau primaire avait pour but d'accorder plus de temps à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Le programme deviendra disponible au printemps de 1979 et tiendra compte des conclusions du livre vert.

Au niveau secondaire, la révision du programme de géographie et d'histoire nationales se poursuivra jusqu'en juin 1979. Le programme d'histoire nationale destiné aux élèves du secteur professionnel pourra être utilisé dès septembre prochain. Il convient de rappeler que le programme d'histoire nationale est maintenant obligatoire pour fin de certification au niveau secondaire, secteur général, et nous étudions la possibilité de le rendre obligatoire pour la certification des élèves du secondaire professionnel. Il faudra cependant attendre les conclusions du livre vert avant de nous déterminer de façon définitive à ce sujet.

Pour ce qui est maintenant du plan de développement de l'éducation physique, l'élaboration du plan général de développement de cet enseignement s'est poursuivie au cours de l'an dernier. Nous avons consacré $5 millions pour les équipements légers et $5 autres millions pour l'aménagement des cours d'écoles, montant qui sera reconduit au cours de l'actuel exercice financier.

Une subvention de $3 millions a été affectée, en 1977/78, à l'engagement de conseillers pédagogiques en éducation physique. Cette somme passera à $3 600 000 pour l'année qui vient et un montant de $2 500 000 sera inclus dans le budget du ministère des Transports pour faciliter l'accès des équipements sportifs existants aux élèves du niveau primaire.

L'élaboration des programmes d'éducation physique pour le primaire et le secondaire a atteint sa phase finale. L'expérimentation aura lieu dans quelques commissions scolaires dès septembre qui vient et la généralisation, je devrais dire l'extension générale du programme, devrait aboutir en 1979/80.

Il convient que je vous fasse part de nos réalisations et de nos projets en ce qui concerne l'enseignement religieux. Nous avons, en 1977/78, révisé le programme d'enseignement religieux pour les élèves de la 6e année du primaire et élaboré de nouveaux programmes d'enseignement religieux et moral pour le second cycle du secondaire. Ces programmes pourront donc être implantés dès septembre prochain.

Nous avons aussi pris les mesures nécessaires pour que toutes les commissions scolaires puissent faire respecter les règlements du comité catholique en ce qui concerne la pastorale scolaire. Dans ce domaine, plus de $220 000 ont été affectés aux dépenses admissibles supplémentaires pour remédier à certaines carences. Pour 1978/79, le ministère a adopté des critères uniformes qui permettront d'assurer la qualité des services de pastorale dans tout le Québec. À ce chapitre, chaque commission scolaire recevra, pour le primaire, une subvention de base de $2500, plus un montant de $0.50 par élève.

En outre, chaque direction régionale sera d'ici peu dotée d'un répondant à temps complet pour la coordination et l'animation des commissions scolaires en ce qui concerne l'enseignement moral et religieux ainsi que la pastorale scolaire.

Quant aux écoles protestantes, elles ont utilisé, pour le perfectionnement des enseignants, les subventions prévues, lesquelles seront reconduites au cours de l'année qui vient.

Quelques mots au sujet de l'enseignement des arts. À mon arrivée au ministère, j'ai constaté que le secteur de l'enseignement des arts souffrait, tout au moins au primaire, d'un certain nombre de carences qu'il importait de corriger. En 1977/78, nous avons précisé les mesures spéciales aptes à améliorer cet enseignement, mesures dont la mise en œuvre nécessitera, au cours de l'année qui vient, des crédits de $1 300 000. Au cours de cette même année, je m'attacherai à préparer de nouvelles politiques dans ce domaine, en vue d'en faire une priorité, sans doute pour l'année suivante.

Au chapitre de l'éducation en milieu défavorisé, les mesures visant à permettre aux enfants de ces milieux de trouver plus d'égalité de chances dans l'école ont été accentuées en 1977/78.

L'an dernier, le ministère avait augmenté à $5 500 000 les crédits à ce chapitre, comparativement à un peu plus de $3 millions en 1976/77. Le budget de 1978/79 prévoit des crédits de $7 400 000 pour la recherche et les interventions éducatives dans ces milieux. Il me paraît opportun de vous dire comment seront utilisés ces fonds.

En 1977/78, 53 commissions scolaires ont offert une aide particulière aux enfants de quatre ans, en engageant 142 jardinières pour les maternelles organisées à l'école ou à la maison.

L'an dernier, 16 commissions scolaires ont commencé à offrir une aide particulière aux adolescents des milieux défavorisés, à l'égard des problèmes d'absentéisme et de décrochage scolaire, de consommation de drogues ainsi que d'orientation scolaire et professionnelle. Ces mesures continueront de faire l'objet d'expériences en 1978/79.

Il y a maintenant quelques mois, le ministère a publié une étude des secteurs défavorisés au Québec, qui nous permet maintenant de repérer les commissions scolaires où des interventions seraient utiles.

Enfin, en 1977/78, le ministère amorçait la production de 125 émissions de la série télévisée "Passe-partout". Ces émissions viennent compléter l'action auprès des enfants de quatre ans des mi lieux défavorisés. Elles sont accompagnées de cahiers qui s'adressent aux enfants eux-mêmes, mais exigent également la contribution et la participation des parents. Le soutien à la série "Passe-partout" comprend aussi l'engagement d'éducateurs-animateurs chargés de faire le lien avec le milieu familial des enfants.

Toutes ces expériences et d'autres qui s'y ajouteront constituent le fondement concret d'une politique des interventions éducatives en milieu défavorisé; je compte rendre public, au cours de l'automne 1978, un document exposant ce que sera cette politique d'ensemble dont nous n'avons vu jusqu'ici que les premiers linéaments.

Je dois également vous dire quelques mots dans ce même contexte de la distribution du lait dans les écoles. En 1977/78, le ministère de l'Agriculture prenait l'initiative d'un nouveau programme qu'il entendait mener conjointement avec le ministère de l'Éducation, en vue de la distribution du lait dans les écoles primaires. L'année dernière, 56 commissions scolaires, dont 46 pour l'ensemble de leur clientèle et 10 pour une partie de leur clientèle, ainsi que 200 000 élèves ont bénéficié de ce programme.

En 1978/79, cette distribution gratuite du lait se fera auprès d'environ 350 000 élèves du niveau primaire et dans 136 commissions scolaires. Notre objectif est d'atteindre graduellement la distribution gratuite du lait à tous les élèves des écoles primaires dès septembre 1981.

Quelques mots de la décentralisation et de la déconcentration. Avant de vous entretenir du livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, je tiens à dire quelques mots de la décentralisation administrative, laquelle demeure pour moi une préoccupation de premier plan. Le livre vert, vous ne l'ignorez pas, traite longuement de la question et présente trois hypothèses de gestion. L'une de ces hypothèses, la troisième, nous était imposée par le souci d'intégrer notre réflexion sur l'éducation aux préoccupations plus vastes du gouvernement qui, de son côté, poursuit des travaux en vue de décentraliser son administration.

En conséquence, nous avons dû ralentir quelque peu nos propres travaux afin de consulter la population à ce sujet. Entre-temps, nous avons poursuivi nos démarches de déconcentration qui, tout en étant de nature différente, viennent compléter et préparer la décentralisation. C'est ainsi que la Direction générale des réseaux, dont j'annonçais l'an dernier la création, est maintenant bien en place; elle se développera et se consolidera en 1978/79 en ajoutant 36 personnes et des crédits supplémentaires d'un montant de $875 000.

Deux autres mesures importantes ont été prises au cours de la dernière année en vue de favoriser la déconcentration administrative. L'une porte sur la création de directions régionales qui se voient confier une partie des mandats dévolus antérieurement aux unités centrales du ministère. Les deux directions régionales pilotes créées en 1977/78 ont travaillé de pair avec les commissions scolaires à faire l'expérience d'un nouveau mode de liaison administrative entre les commissions scolaires et le ministère.

Ces nouveaux rapports administratifs constituent, pour le ministère et les commissions scolaires, une démarche qui nous fait franchir un pas de plus vers la décentralisation. Selon ce nouveau mode de liaison, chaque commission scolaire doit préciser ses propres besoins et élaborer quatre plans de développement portant sur ses services éducatifs, ses ressources humaines, ses équipements et ses ressources financières. Partant de ces plans, les commissions scolaires élaborent par la suite leurs demandes de ressources, lesquelles font l'objet d'analyses et de discussions avec la direction régionale. On veut ainsi éliminer les contrôles "a priori" du ministère et centrer davantage la discussion sur les besoins réels et les priorités de chacune des commissions scolaires.

Cette nouvelle manière d'administrer l'éducation a fait l'objet d'expériences, l'an dernier, dans 45 commissions scolaires. Les premiers résultats nous indiquent qu'il s'agit là non seulement d'un outil précieux de gestion plus décentralisée, mais également d'un instrument très utile à la planification interne des commissions scolaires. Cette expérience, qui ne constitue pas encore le large mouvement de décentralisation proposé dans le livre vert, en est, pour ainsi dire, le prélude, et, si j'en crois tout ce que j'ai pu entendre au cours de la tournée du livre vert, la population appuie très largement nos efforts de décentralisation.

Ces efforts en vue de déconcentrer également la gestion vont d'ailleurs s'accentuer au cours des prochains mois puisque nous entendons généraliser progressivement les deux mesures que je viens de décrire, après avoir procédé à l'évaluation des expériences entreprises dans les régions de l'Outaouais-Hull et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Non sans avoir consulté les fédérations de commissions scolaires, nous voulons créer quatre nouvelles directions régionales en 1978/79 et parachever l'opération dès 1979/80 si possible; l'implantation des nouveaux rapports administratifs suivra de près la création de ces directions régionales et devrait s'étendre à toutes les commissions scolaires en 1980/81. C'est dire que j'espère avoir terminé cette vaste opération au cours du premier mandat du présent gouvernement.

Je ne saurais passer sous silence une démarche qui a fait l'objet de grands travaux et de tournées en 1977/78: le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire.

Il y a quelques jours, j'ai terminé ma seconde tournée des régions du Québec, dont je disais volontiers qu'elle était celle de la moisson. J'avais, à l'automne, semé, à travers toutes les régions, le blé d'hiver, comme je me plaisais à l'appeler, et la moisson, somme toute, a été très drue. Je tiendrai en juin des audiences en vue de recueillir l'opinion des organismes d'envergure nationale sur les diverses hypothèses de travail proposées dans le livre vert, qui est avant tout un document destiné à la consultation de la population et des principaux agents de l'éducation en particulier.

Vous comprendrez qu'il ne saurait être question, dès maintenant, d'annoncer les décisions qui s'imposeront à la suite de cette vaste consultation. Je puis toutefois vous assurer que les décisions seront fondées sur les délibérations publiques qui, à mon avis, constituent un succès tout à fait inespéré. Un grand nombre de personnes et de groupements ont saisi l'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations en matière d'éducation.

Voici d'ailleurs quelques chiffres, quelques faits qui en apportent la preuve. Quelque 585 000 exemplaires du livre vert ont été distribués. C'est près de trois fois le chiffre que nous avions prévu au départ. Environ 380 000 guides de lecture ou questionnaires ont été expédiés à ceux qui en ont fait la demande. Plus de 23 000 questionnaires avaient été retournés au ministère au milieu d'avril et il en arrive encore tous les jours; 20 000 de ces questionnaires représentent des réponses individuelles, tandis que plus de 3000 questionnaires ont été remplis par des groupes composés, en moyenne, de dix personnes. Quelque 1300 mémoires ou rapports de réunions d'étude nous sont parvenus; ils sont le fruit des délibérations de plus de 35 000 personnes et le résultat, la plupart du temps, d'une demi-journée, en moyenne, de discussion.

La tournée régionale que je viens de terminer m'a permis de prendre connaissance de 400 mémoires et parfois d'en discuter avec leurs auteurs, lorsque le temps le permettait. Il me reste encore entre 50 et 100 mémoires à recevoir des organismes nationaux et également des organismes scolaires anglophones.

Enfin, je recevrai, lors des audiences de la seconde moitié de juin, plus de 50 représentants d'organismes ou groupements nationaux qui déposeront un mémoire et me feront part de leurs opinions sur les diverses hypothèses du livre vert.

Le bilan partiel du déroulement de la consultation indique déjà que les espoirs que nous mettions dans la démarche de consultation entreprise au mois d'octobre 1977 ont été amplement comblés. Les nombreuses réactions en registrées, la diversité des points de vue exprimés permettent déjà d'affirmer que le livre vert a pu franchir ce que j'appellerais le mur d'indifférence qui bloque souvent ce genre d'initiative, ce genre de consultation.

Dès l'automne prochain, je serai en mesure de rendre public un plan d'action comprenant les principaux éléments des démarches à court, à moyen ou à long terme que le gouvernement entend donner au livre vert.

Toutes ces actions n'épuisent pas, bien sûr, l'ensemble des réalisations du secteur primaire et secondaire en 1977/78, ni l'ensemble des projets pour 1978/79. J'ajoute qu'elles n'épuisent pas non plus les personnels dévoués du ministère de l'Éducation. Le cahier d'information, mis à votre disposition, vous permettra de compléter le tableau et de prendre connaissance des détails lors de l'étude de chaque activité, tâche vers laquelle nous pouvons maintenant nous tourner.

M. le Président, comme vous le constatez, je ne fais pas état immédiatement des crédits, des réalisations et des projets qui intéressent le secteur postsecondaire; je préfère réserver ma présentation pour le moment où, ayant adopté les crédits du secteur primaire et du secteur secondaire, nous aborderons les autres parties de l'étude des crédits, de sorte que mes propos seront plus frais à la mémoire des membres de cette commission, ce qui leur permettra d'en faire une critique plus perspicace. Je vous remercie, M. le Président.